

A DÉCOUVRIR SUR LE PARCOURS



• **Brissac-Quincé :**

Le château de Brissac : « Géant du Val de Loire », construction des XV^e et XVII^e s., habité par la famille des Cossé-Brissac depuis 1502. Eglise Saint-Vincent construite en 1532 (vitraux remarquables) participant au réseau « Eglises accueillantes en Anjou ».

• **Saint-Jean-des-Mauvrets :**

Mécrin, manoir fortifié XII^e – XVII^e s. (privé). Passage rue du Vieux Bourg, cœur de St-Jean-des-Mauvrets depuis le XI^e s., pour ses jolies demeures. Golf d'Angers 18 trous (moulin de Pistrait).

• **Juigné-sur-Loire :**

Parc naturel intercommunal Les Garennes, anciennes carrières d'ardoises, à ciel ouvert. Pont du Magasin, vestige d'une activité économique importante du XVII^e au XVIII^e s. transport d'ardoises, barriques, sacs de blé. Le Plessis : demeure caractéristique du XVII^e s. (privé).

• **Saint-Melaine-sur-Aubance :**

Hameau des Brosses, vieilles demeures avec puits voûtés.

• **Vauchrézien :**

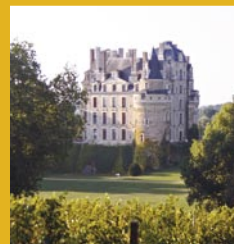
La Haie de Vauchrézien, longue de 3 km, où les villageois ramassaient leur bois pour le chauffage et leurs besoins personnels. Point de vue sur le plateau viticole de Vauchrézien, aire d'appellation « Coteaux de l'Aubance » et « Anjou-Villages-Brissac », jalonné de cabanes de vigne.

LES ÉTAPES RECOMMANDÉES « ACCUEIL CHEVAL »

Il s'agit d'hébergements classés ou labellisés (Gîtes de France, Clévacances, RandoAccueil, Bienvenue à la ferme...), situés à proximité de l'itinéraire qui proposent un pré ou un box, un local pour la sellerie, une aire de douchage et, sur réservation, l'alimentation pour le cheval.

La liste des hébergements correspondant à cette qualification est jointe en annexe.

A cheval ou en attelage, partez à la découverte de la région de Brissac Loire-Aubance. Les vignes, la vallée de la Loire et les bois ponctuent cette balade riche en églises, moulins et jolies demeures, en passant par le château de Brissac, joyau du Val de Loire.



Le circuit figurant sur cette fiche a été sélectionné pour la qualité de son cheminement adapté aux cavaliers comme aux attelages, pour la variété de ses paysages et pour la qualité de son patrimoine bâti. Il peut être parcouru sur une journée, avec des possibilités d'hébergements recommandés à proximité facilitant un court séjour. Les points de départ sont équipés de barres d'attache et d'un point d'eau potable.



Création CDTA - Crédits photos Equilibre49 - S. Clément - CDTA

Renseignements pratiques

Office de Tourisme Brissac Loire-Aubance

Tél. : 02 41 91 21 50

www.ot-brissac-loire-aubance.fr

Accès : Autoroute A87 Angers-Cholet sortie 23 Brissac-Quincé ou Autoroute A11 Paris-Nantes et A85 Angers-Saumur, sortie 14 en direction de Niort, Poitiers.

Départ : À Brissac-Quincé, parking du château (rue de l'Aubance)

Distance : 38 km

Balisage : orange, dans un seul sens

Circuit ouvert aux attelages

Comité départemental du tourisme Équestre
Comité départemental du tourisme de l'Anjou

www.cdte49.free.fr
www.anjou-tourisme.com
Tél. : 02 41 23 51 51

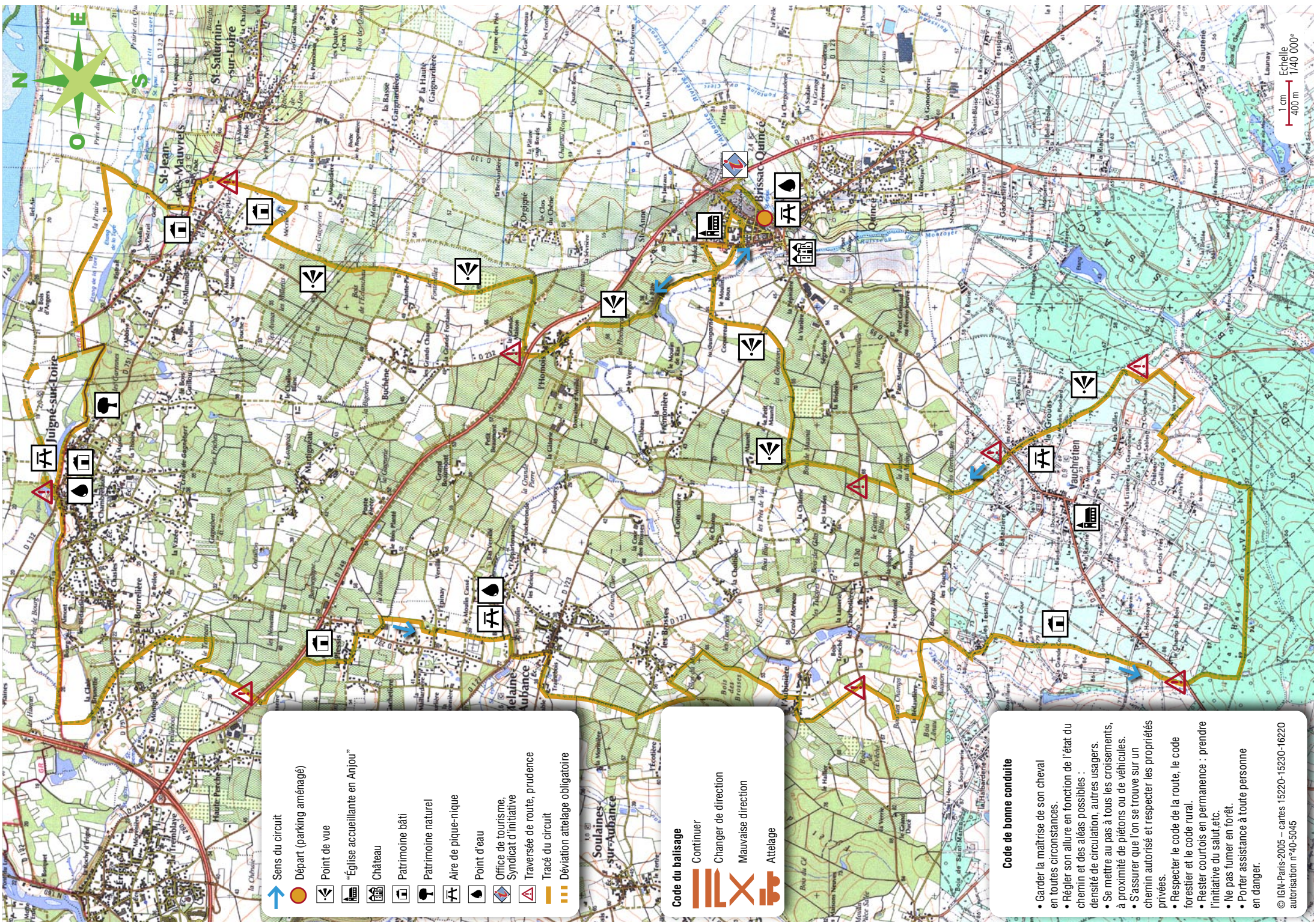
CIRCUIT 01

BRISSAC LOIRE-AUBANCE

Randonnées à cheval & en attelage



Anjou



Sens du circuit

- Départ (parking aménagé)
- Point de vue
- "Église accueillante en Anjou"
- Château
- Patrimoine bâti
- Patrimoine naturel
- Aire de pique-nique
- Point d'eau
- Office de tourisme, Syndicat d'initiative
- Traversée de route, prudence
- Tracé du circuit
- Déviation attelage obligatoire

Code du balisage

- Continuer
- Changer de direction
- Mauvaise direction
- Attelage

Code de bonne conduite

- Garder la maîtrise de son cheval en toutes circonstances.
- Régler son allure en fonction de l'état du chemin et des aléas possibles : densité de circulation, autres usagers.
- Se mettre au pas à tous les croisements, à proximité de piétons ou de véhicules.
- S'assurer que l'on se trouve sur un chemin autorisé et respecter les propriétés privées.
- Respecter le code de la route, le code forestier et le code rural.
- Rester courts en permanence : prendre l'initiative du salut, etc.
- Ne pas fumer en forêt.
- Porter assistance à toute personne en danger.

LISTE ANNEXE

Hébergements "accueil cheval"

Le cavalier et sa monture doivent être assurés. Le cheval est sous l'entière responsabilité de son pro-

priétaire qui doit se munir du carnet de vaccination à jour.

• LE MOULIN DE CLABEAU

Mme Nelly Daviau
3 Chambres d'hôtes (8 personnes)
Gîte de France - 49320 VAUCHRÉTIEN
Tél. : 02 41 91 22 09
www.gite-brissac.com

• CAMPING DE L'ETANG 4*

Route de Saint-Mathurin
49320 BRISSAC-QUINCÉ
Tél. : 02 41 91 70 61
www.campingetang.com

Prestataires équestres

ÉCOLE FRANÇAISE D'ÉQUITATION

• DOMAINE DE L'ORCHÈRE
49380 NOTRE-DAME-D'ALLENÇON
Tél. : 02 41 54 09 04
06 11 88 61 97

RANDONNÉES ATTELÉES

• ASSOCIATION ANJOU
BRISSAC ATTELAGES
M. ÉRIC SUPIOT
Tél. : 02 41 54 84 15
Courriel : attelages@tiscali.fr
www.ab-attelages.com

LOCATION D'ATTELAGES ET RANDONNÉES ATTELÉES

• LOCATTELAGES
Tél. : 02 41 57 10 23
06 83 51 35 91

CENTRE DE TOURISME ÉQUESTRE

• LES ÉCURIES DU LAYON
M. GEORGES VINCENT
Saint-Martin
49610 SOULAINES-SUR-AUBANCE
Tél. : 02 41 45 38 47
Courriel :
ecuries-du-layon@wanadoo.fr

MARÉCHAL-FERRANT LE PLUS PROCHE

• M. LAURENT ROBERT
Baudoux
49481 SAINT-SYLVAIN-D'ANJOU
Tél. : 02 41 43 06 19

Urgences Vétérinaires

• CLINIQUE DU PIN
Centre d'activité du Pin
49070 BEAUOUZÉ
Tél. : 02 41 73 18 00

• CLINIQUE DES PLANTES
49000 ANGERS
Tél. : 02 41 88 88 44

• DR SCHMIT
49700 DOUÉ-LA-FONTAINE
Tél. : 02 41 59 22 90

• DR PAUL
49310 VIHIERES
Tél. : 02 41 56 13 42

• DR GRILLET
49120 CHEMILLÉ-MELAY
Tél. : 02 41 30 65 21